

## DEC212391DAJ

### Décision portant renouvellement de la composition du comité d'éthique (COMETS) du CNRS

#### LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC020084DAJ du 20 août 2002 portant création du comité d'éthique ;

**Vu** la décision DEC162019DAJ du 1<sup>er</sup> septembre 2016 portant renouvellement de la composition du comité d'éthique du CNRS ;

**Sur** proposition du Conseil d'administration du CNRS du 18 juin 2021 ;

#### DECIDE :

**Article 1er.** – A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021, le comité d'éthique (COMETS) du CNRS est composé comme suit :

Présidente : Madame Christine Noiville, directrice de recherche au CNRS, directrice de l'Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne (université Panthéon-Sorbonne, CNRS), présidente du Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN).

#### Membres :

- Monsieur Philippe Askenazy, économiste directeur de recherche au CNRS et professeur à l'Ecole Normale Supérieure ;
- Monsieur Etienne Bustarret, physicien, directeur de recherche au CNRS, président de la Conférence des Présidents du Comité National, Institut Néel à Grenoble ;
- Monsieur Henri Carayol, mathématicien, professeur à l'université de Strasbourg ;
- Madame Virginie Courtier, biologiste, directrice de recherche au CNRS, responsable de l'équipe évolution des drosophiles à l'Institut Jacques-Monod (CNRS, université de Paris) ;
- Monsieur Patrice Debré, professeur honoraire à la faculté de médecine de Sorbonne Université, médecin, expert en immunologie ;
- Monsieur Mathias Girel, philosophe, maître de conférences à l'Ecole Normale Supérieure, directeur du Centre Cavallès et du Centre d'archives en philosophie, histoire et édition des sciences (ENS-CNRS) ;
- Monsieur Eric Guilyardi, climatologue et océanographe au CNRS, professeur à l'université de Reading ;
- Madame Ruth Horn, éthicienne et sociologue de l'éthique, chargée de recherche à Oxford, directrice adjointe à l'université d'Augsbourg ;
- Madame Magali Jacquier, vétérinaire, chargée de mission auprès de l'Institut des sciences biologiques du CNRS ;
- Monsieur Olivier Leclerc, directeur de recherche CNRS, Centre de Recherche Critique sur le Droit (université Jean Monnet - université de Lyon) ;
- Madame Catherine Pelachaud, directrice de recherche au CNRS, Institut des systèmes intelligents et de robotique (SU, INSERM, CNRS) ;
- Madame Stéphanie Thiébault, directrice de recherche au CNRS, ex-directrice de l'Institut Ecologie et Environnement.

**Article 2.** - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2021

Le président-directeur général

Antoine Petit

